



## Questions importantes sur la nouvelle réforme

Par **enfantsduparadis**, le **14/02/2011** à **15:14**

Bonjour,

Je suis né en 1955,et j'ai commencé à travailler "légalement" le 24/09/1973 à l'âge de 18 ans, je devrai donc partir à l'âge de 61 et 8 mois à la retraite.

J'aime beaucoup mon travail(aide soignante dans un service de coma lourd) malgré le fait que l'on soit en sous effectif,mais physiquement et moralement je ne me vois pas aller jusqu'a cette date, je serai "cassée en deux" bien avant.

J'ai lu qu'il y avait (heureusement) des dispositifs pour les retraites anticipé "travailleur handicapé" et "pénibilité" et j'aimerais savoir comment cela fonctionne car j'ai été déclaré comme travailleur handicapé cette année à cause de mon dos en ruine.

Y'aurait t'il possibilité de partir avant ces 61ans et 8mois ?

Qui contactez pour se renseigner ?

Merci d'avance pour vos réponses.